



Juriste spécialisé·e en politique publique de l'eau

Le/la juriste spécialisé·e en politique publique de l'eau maîtrise, développe et aide à faire appliquer le cadre légal complexe qui gère et protège le lac Léman, le Rhône, les cours d'eau et les ressources aquifères du canton de Genève.

Le territoire de notre canton comprend plus de 300 km de ruisseaux et rivières, de vastes réservoirs aquifères en profondeur, le Rhône et le lac Léman. Genève est incontestablement un canton d'eau. L'Etat protège et gère ces précieuses ressources en s'appuyant sur un cadre légal complexe, composé de textes fédéraux, cantonaux, communaux et d'accords transfrontaliers. Votre rôle sera de veiller à la stricte application de ces dispositions dans toutes les missions confiées à l'Office cantonal de l'eau et, au besoin, de faire évoluer les règles existantes.

Etes-vous le talent dont nous avons besoin ?

Vous savez que la gestion rigoureuse des eaux est essentielle à la protection de la santé, des milieux naturels et des paysages. Vous voulez agir pour prévenir toute pollution ou exploitation illicite de ces ressources indispensables à la vie. Vous possédez un sens aigu de l'analyse des textes de loi et de leurs interactions. Vous êtes intéressé·e par des collaborations avec les métiers scientifiques et techniques. Vous êtes motivé·e par la maîtrise d'un cadre légal spécialisé dont vous partagerez toutes les subtilités d'interprétation et d'application avec les équipes de l'office.

Type de contrat
Durée indéterminée

Taux d'activité
80 %

Entrée en fonction
01.01.2024

Conditions salariales
Classe 23

Lieu de travail
Office cantonal de l'eau
Rue David Dufour 1-5
1205 Genève



Votre activité

- Vous conseillez les collaboratrices et les collaborateurs de l'Office cantonal de l'eau.
- Vous contribuez à l'établissement de diverses conventions et accords.
- Vous concevez des projets de lois, de règlements, de directives et d'arrêtés au niveau cantonal.
- Vous élaborez des notes, des avis de droit, des courriers et des documents à caractère juridique.
- Vous gérez les activités juridiques et contentieuses et représentez l'Office auprès des tribunaux.
- Vous assurez une veille légale et jurisprudentielle.
- Vous conservez votre haut niveau de qualification par des formations continues.

Vos connaissances

- Vous êtes titulaire d'un master en droit complété par un brevet d'avocat.
- Vous disposez d'une expérience professionnelle de 10 ans au minimum.
- Vous possédez une connaissance approfondie du droit administratif et de la procédure.

Vos avantages

Vous intégrez une administration dont les valeurs essentielles sont le service public, le respect, l'intégrité, l'impartialité et la disponibilité et où l'égalité entre genres est garantie.

Vous profitez de prestations sociales de qualité, développez des compétences grâce à une offre en formation continue, et bénéficiez de possibilités d'évolution au sein du Département du territoire et de l'administration cantonale.

Intéressé·e ? Soumettez votre candidature sans attendre.

Formulaire de postulation →